

Compétitivité et attractivité ne vont pas de pair dans le Finistère

Comparativement à d'autres départements aux caractéristiques proches, le Finistère occupe une position médiane pour son attractivité productive tandis que son attractivité résidentielle se révèle faible. Cependant, du point de vue des facteurs potentiels susceptibles de peser sur cette attractivité, le département occupe une position plus favorable, avec notamment une main-d'œuvre très qualifiée, des savoir-faire spécifiques et un cadre de vie propice. Entre ce potentiel et ses traductions récentes, existe une certaine distorsion que l'éloignement géographique et un déficit d'image peuvent contribuer à expliquer.

Ludivine Neveu-Cheramy (Insee)

Les dynamiques actuellement à l'œuvre dans le département du Finistère confèrent une certaine acuité à la question de l'attractivité, ainsi qu'à l'ensemble des facteurs qui la nourrissent : la compétitivité. Sur le plan démographique, le département connaît en effet une croissance plus faible (+ 0,4 % par an depuis 2006) qu'en moyenne nationale et régionale, et entièrement portée par les apports migratoires : les décès y sont plus nombreux que les naissances, lesquelles se situent à leur plus bas niveau depuis 1941. Par ailleurs, sur le plan économique, le tissu productif finistérien n'a pas échappé à la crise récente. Pourtant, il est à la fois peu dépendant de centres de décision externes (39 % des emplois, soit 9 points de moins qu'en moyenne nationale, dépendent de sièges situés hors du département) et doté de groupes locaux qui créent des emplois sur son territoire tout en rayonnant sur l'extérieur. Ainsi, poids lourd de l'appareil productif local avec 42 % des emplois industriels en 2011, l'industrie

agroalimentaire perd des emplois même avant la crise de 2008 (- 2 400 emplois entre 2003 et 2008). Entre 2009 et 2013, subissant également une conjoncture

défavorable, les secteurs de la construction (- 2 200 emplois), du commerce (- 200) et de l'hébergement-restauration (- 400) la rejoignent.

1 Attractivité productive des 11 départements de comparaison



Taux de création d'établissements, de la sphère non présentielle, décidés par l'extérieur, entre 2007 et 2009 (en %)

Lecture : le Finistère attire des établissements nouveaux de l'économie non présentielle (+ 0,89 %) sur la période récente, davantage que la moyenne du territoire de comparaison. En revanche le taux d'arrivée d'actifs qualifiés (0,8 %) est légèrement inférieur à la moyenne.

Source : Insee, recensement de la population

En termes d'image, la perception du département est également contrastée. Si ses attraits touristiques sont présents à l'esprit du grand public, le Finistère peine davantage à convaincre les décideurs¹ qui mettent en avant son éloignement et un apparent manque de dynamisme comme frein à son développement. Plus précisément, les dirigeants d'entreprises confessent mal connaître le département et notamment ses infrastructures de transport, l'économie locale ou l'offre d'enseignement supérieur. Des éléments importants tels que la présence de secteurs de pointe et le niveau élevé de formation de la main-d'œuvre locale figurent donc parmi les aspects méconnus du territoire.

Le département attire des activités nouvelles mais son attractivité résidentielle reste faible

L'attractivité du Finistère peut s'appréhender par sa capacité à capter des facteurs de richesse depuis l'extérieur. Entre 2007 et 2009, comparativement à 10 autres départements aux caractéristiques proches, le

Finistère se classe au 4^e rang pour son attractivité productive mesurée à travers l'arrivée d'établissements de la sphère non présentielle (*figures 1 et 2*). Cependant, cette attractivité génère peu d'emplois car elle est majoritairement portée par de petites structures (65 % comptent moins de 5 salariés) exerçant principalement dans les services aux entreprises.

Par ailleurs, sur la période récente, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique exceptés, le Finistère se positionne en tête avec le Morbihan, la Seine-Maritime, le Maine-et-Loire et le Calvados pour le taux d'arrivée d'actifs qualifiés.

Cependant, l'économie résidentielle locale capte moins de revenus en provenance de l'extérieur que les autres. De par sa périphéricité, le Finistère ne parvient pas à drainer les actifs travaillant hors du département : il enregistre le taux d'installation de navetteurs le plus bas des 11 départements de comparaison avec la Seine-Maritime (*figure 3*). Il bénéficie, par ailleurs, de l'arrivée de retraités et de la fréquentation de touristes mais bien moins que certains

autres départements comme le Var.

Le Finistère dans le milieu de peloton

Selon une typologie nationale des zones d'emplois, Brest, pôle principal du département, figure parmi les 49 zones à dominante productive comme Caen, Vannes, Angers ou Rouen. Cette catégorie se caractérise par un taux de création d'emplois dans la sphère non présentielle et un taux d'arrivée d'actifs qualifiés supérieurs à la moyenne, mais en deçà des grandes métropoles. De ce point de vue, le Finistère occupe une position intermédiaire entre des espaces à forte attractivité productive drainant fortement les actifs qualifiés (Rennes, Nantes ou Lannion), et ceux dont le grand centre urbain exerce une attractivité productive plus faible (Saint-Étienne ou Toulon).

Par ailleurs, les zones d'emplois de Quimper, Morlaix et Carhaix appartiennent ainsi à un ensemble de 71 zones d'emplois (sur

1 - Baromètre d'image du Finistère – Ifop pour le Conseil Général du Finistère - Janvier 2011.

2 Comparaison du positionnement du Finistère en termes de compétitivité et d'attractivité

	Finistère		Territoire de comparaison		
	Valeur	Rang	ensemble	hors dpt 35 et 44	
			Valeur	Valeur	
Vision ex ante - Indicateurs de compétitivité	Proxy de déterminants d'attractivité				
	Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans en 2010 (en %)	42,7	3	39,6	37,9
	Rapport interdécile des revenus des ménages en 2011 (indicateur de l'inégalité de revenus)	4,7	2	5,4	5,5
	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total, en 2010 (en %)	6,1	4	6,7	5,7
	Ressources humaines création / innovation dans l'emploi total en 2010 :				
	Part des emplois créatifs (en %)	1,0	4	1,1	0,8
	Part des secteurs innovants dans l'emploi total (en %)	2,6	7	3,3	2,3
	Nombre de brevets déposés (2010-2012)	71	8	91	74
	Valeur ajoutée par équivalent temps complet (productivité apparente du travail) en 2011 (en euros)	89 057	1	65 210	63 982
	Leviers de l'attractivité				
	Part des surfaces protégées en 2013 (en %)	21,6	4	15,3	16,7
	Temps d'accès moyen pour se rendre à une commune dotée d'un cinéma ou d'un théâtre en 2012 (en minutes)	5,5	3	6,7	7,1
	Taux de suroccupation des logements en 2010 (en %)	2,2	1	4,5	4,6
	Solde migratoire relatif des cadres 2003-2008 (en %)	-0,4	6		
	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur universitaire en 2012	32	4	26	19
	Nombre d'écoles d'ingénieurs en 2012	7	2	5	4
Part de la population située à plus de 30 minutes d'un aéroport en 2012 (en %)	36,7	3	51,0	53,6	
Durée moyenne pour se rendre à Paris depuis le pôle urbain principal par le rail en 2014 (en minutes)	275	11	185	193	
		4,2			
Vision ex post - Indicateurs d'attractivité (mesures entre 2007 et 2009)	Attractivité productive				
	Taux de création d'établissements de la sphère non présentielle, par des centres de décision extérieurs (en %)	0,89	4	0,76	0,71
	Taux de création d'emplois de la sphère non présentielle, par des centres de décision extérieurs (en %)	1,95	9	2,45	2,30
	Taux d'arrivée de travailleurs indépendants 2003-2008 (en %)	0,64	6	0,64	0,65
	Taux d'arrivée d'actifs qualifiés 2003-2008 (en %)	0,80	4	0,88	0,72
			5,8		
	Attractivité résidentielle				
	Taux d'arrivée de retraités 2003-2008 (en %)	1,24	5	1,38	1,51
	Part de l'emploi salarié lié au tourisme en 2007 (en %)	4,29	5	4,07	4,28
	Taux d'arrivée d'actifs travaillant hors zone 2003-2008 (en %)	0,30	10	0,43	0,43
		6,7			
		6,1			

Sources : Insee, recensement de la population, Revenus fiscaux, BPE, FEE, MEDDE SOeS ; Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ; Observatoire national des zones humides (ONZH) ; Inventaire forestier national (IFN) ; Office national des forêts (ONF) ; Institut national de la propriété intellectuelle ; SNCF

304 au niveau national), où l'attractivité productive s'avère faible et l'attrait résidentiel moyen.

Un moteur brestois pas assez puissant

Ce constat souligne le rôle d'entraînement que peut jouer le pôle principal sur son environnement. Ainsi, dans le Calvados, les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine ou la Loire-Atlantique, l'attractivité de la zone d'emploi majeure rejaille, via la périurbanisation notamment, sur le reste du territoire. Par conséquent, des zones d'emploi comme Vire, Guingamp, Loudéac, Fougères, Vitré ou Ancenis attirent des emplois non présents et des navetteurs. En revanche, la configuration géographique du Finistère et son moindre dynamisme démographique ne permettent pas à Brest d'irriguer autant les autres pôles du département.

Du point de vue de l'attractivité économique, sur la période 2007-2009, la dynamique du Finistère s'approche de celles du Calvados et de la Seine-Maritime (figures 4 et 5). Bien que cette attractivité ex post ne puisse préjuger de son niveau futur, son rapprochement avec des facteurs potentiels d'attractivité – la compétitivité – permet d'appréhender le degré d'adéquation entre ce potentiel et ses traductions récentes. De façon générale, les infrastructures de transport, l'existence d'un écosystème de compétences, la présence de services aux entreprises, la possibilité de recruter sur le territoire la main-d'œuvre adéquate, la facilité à attirer les candidatures extérieures en cas de besoin etc... figurent parmi les critères de choix des décideurs avant toute implantation.

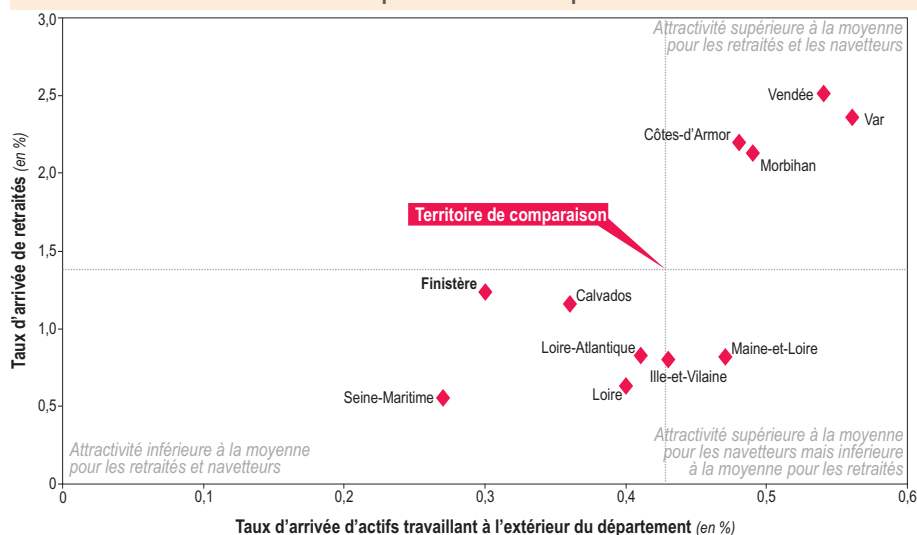
La qualification de la main-d'œuvre : un atout majeur de compétitivité

Certes l'âge médian de la population du Finistère dépasse de deux années celui de la zone de comparaison. Néanmoins, la main-d'œuvre locale demeure moins âgée que celle de la Loire, du Calvados, du Var ou des Côtes-d'Armor. Les personnes ayant 50 ans ou plus représentent ainsi 25,6 % des actifs finistériens en 2010.

Le niveau de formation se révèle élevé, 42,7 % des 25-34 ans étant diplômés du supérieur, soit le taux le plus important exceptions faites de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique (47,1 %). Cette caractéristique du capital humain apparaît particulièrement ancrée, puisque les situations de surqualification par rapport à l'emploi sont encore plus fréquentes qu'ailleurs pour les 55 ans ou plus.

Les salaires horaires versés sur le territoire, en moyenne 11,97 euros nets, dépassent très légèrement ceux de l'espace de comparaison, tirés vers le haut par la Seine-

3 Attractivité résidentielle des 11 départements de comparaison



Source : Insee, recensement de la population

Maritime et dans une moindre mesure la Loire-Atlantique. Par ailleurs, les entreprises mono-établissement du Finistère affichent la productivité apparente du travail la plus élevée : 54 % d'entre elles font ainsi partie des structures à plus forte productivité contre 52 % dans les 11 départements de référence.

Le territoire retient assez bien ses cadres

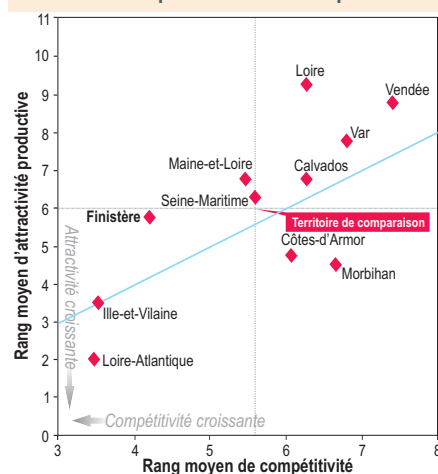
Le solde des arrivées et des départs de cadres dans le Finistère est proche de l'équilibre (-0,4 % soit 200 personnes de moins entre 2003 et 2008). Ce n'est pourtant généralement pas le cas en présence d'un pôle universitaire important. Pour cela ou pour d'autres raisons, le Calvados, l'Ille-et-Vilaine, la Loire, la Seine-Maritime ou le Maine-et-Loire connaissent des déficits plus marqués, allant de -2,5 % à -5 %.

Pour autant, les cadres finistériens perçoivent des rémunérations (21,30 euros nets) un peu moins importantes que la moyenne (21,80 euros), tirée à la hausse par la Seine-Maritime puis la Loire. Mais résider en Finistère répond sans doute à d'autres de leurs attentes, dont une citée comme critère d'attractivité² dans l'étude de l'Apec : la « proximité avec la nature et les espaces préservés ».

Un cadre et des conditions de vie relativement privilégiés

Le cadre de vie constitue un avantage comparatif du département dans lequel 22 % des surfaces sont protégées soit 7 points de plus qu'en moyenne. Les parcs naturels régionaux occupent 19 % des sols, soit plus de deux fois le taux moyen. Par ailleurs, le Finistère dispose également d'une offre d'équipements de loisirs comparable aux autres départements. En outre, les habitants du Finistère résident sur

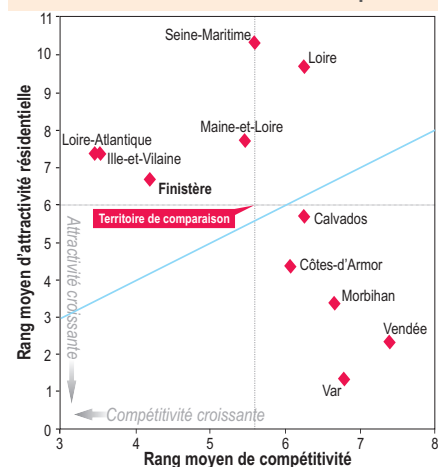
4 Attractivité productive et compétitivité



Lecture : le Finistère a une attractivité productive proche de la moyenne et une compétitivité supérieure à la moyenne. Au contraire de l'Ille-et-Vilaine, son attractivité productive n'atteint pas le niveau attendu compte tenu de sa compétitivité (diagonale en bleu).

Source : Insee, recensement de la population

5 Attractivité résidentielle et compétitivité



Source : Insee, recensement de la population

2- Attractivité des métropoles et emploi cadre - Apec - mai 2014.

un espace moins inégalitaire : l'éventail des revenus y est le plus resserré (rapport inter-décile de 4,7) après la Vendée, loin devant la Seine-Maritime (7). Les conditions de logement y sont également meilleures. Le taux de suroccupation des logements y est le plus bas (2,2 % contre 4,5 % en moyenne).

Des activités de pointe et plus d'emplois stratégiques

L'agroalimentaire est prépondérant sur le territoire mais ce dernier abrite aussi des activités à forte valeur ajoutée. Représentant 7 % de l'emploi industriel local, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, pèse en moyenne deux fois plus que dans les autres départements.

Dans le Finistère, les cadres des fonctions métropolitaines³ représentent 6,1 % des emplois, juste derrière la Seine-Maritime. Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique exceptées, la part des emplois finistériens servant le rayonnement dépasse légèrement la moyenne.

Un écosystème de compétences existant... mais une innovation en demi-teinte

En 2010, le Finistère compte 32 établissements d'enseignement supérieur universitaire soit davantage que sept des dix autres départements de comparaison. Avec le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique, il figure juste derrière l'Ille-et-Vilaine pour le nombre d'écoles d'ingénieurs. Le voisinage local d'un outil de formation et de laboratoires de recherche, avec des entreprises de pointe, confère au département des spécialisations bien assises et induisent sa participation dans des pôles de compétitivité ou clusters aux champs d'action divers. Ainsi, 36 % des établissements impliqués dans le pôle Mer Bretagne, dont le siège se situe à Brest, sont finistériens. Le taux d'implication des établissements du département est de 14 % pour le pôle Images et Réseaux et égal à 19 % pour le pôle de compétitivité agroalimentaire Valorial. Par ailleurs, des clusters, qui touchent entre autres aux domaines de l'aéronautique-électronique de défense (IEF

aéro) ou de la biotechnologie-nutrition (Cluster Produits de la mer), complètent l'écosystème de compétences du Finistère. L'un d'eux, Breizpack, dépasse le million d'euros de chiffre d'affaires dans les activités de conditionnement⁴.

Pour autant, avec en moyenne 71 brevets déposés chaque année⁵, le département se place en queue de peloton pour la création d'inventions. En effet, la moyenne des 11 départements de comparaison est de 91 dépôts par an. Le Finistère se situe ainsi loin derrière l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Maritime et la Loire-Atlantique (respectivement 223, 130 et 116 dépôts). Les emplois créatifs dans le Finistère (1 %) occupent une place comparable à la moyenne de l'espace de comparaison mais le poids des secteurs innovants dans l'emploi total (2,6 %) y est moins important qu'ailleurs (3,3 %).

Port et aéroport de Brest : des points forts...

mais l'éloignement demeure via le rail

En dépit de la conjoncture défavorable, le port de Brest voit progresser de 22 % son trafic (conteneurs) en 2013⁶. Cette infrastructure, avec les investissements réalisés sur la plateforme multimodale, constitue un potentiel.

À cela s'ajoute la présence de l'aéroport de Guipavas qui dépasse le million de voyageurs en 2013 et place Paris à 1h15 de Brest. Plus généralement, l'accessibilité à ce type d'équipement s'avère plus importante ici qu'ailleurs puisque 36,7 % des Finistériens se trouvent à plus de 30 minutes d'un aéroport contre 51 % de la population dans le territoire de comparaison. En revanche, le département reste celui pour lequel rejoindre Paris, par le rail, depuis le pôle principal s'avère le plus long. ■

3- Hors personnel militaire

4- Source : France Clusters

5- Source : Inpi, Opi, données 2010 à 2012 - Il s'agit ici des demandes de brevet publiées par la voie nationale selon l'origine de la résidence des inventeurs et non selon le département du déposant (majoritairement des sièges sociaux).

6- Source : Courants, 2^{ème} trimestre 2014 - CCI de Brest.

Contexte de l'étude

Investir en Finistère, association créée en 2001 par les CCI du Finistère et deux banques mutualistes, regroupant 27 sociétés et représentant 30 000 emplois dans le département, souhaite :

- mieux évaluer, par des critères objectifs, la compétitivité / l'attractivité du Finistère pour des entreprises, comparativement à des territoires cibles ;
- déterminer les atouts réels du département de façon à mieux les valoriser / les promouvoir ;
- identifier ses difficultés particulières afin d'essayer de les diminuer.

Définitions et méthode

Le concept d'**attractivité économique** englobe les aspects productif et résidentiel.

- L'**attractivité productive** est la capacité à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production.

- L'**attractivité résidentielle** consiste à attirer des revenus à travers la présence, temporaire ou permanente, de certaines personnes.

La notion de **compétitivité** se rapporte à la performance économique. Elle désigne la capacité d'une entreprise, d'un secteur économique, d'un territoire, à vendre et fournir durablement un ou plusieurs biens ou services marchands sur un marché donné en situation de concurrence.

Afin d'étudier la compétitivité, on retient dix départements cibles pour constituer un **territoire de comparaison** incluant également le Finistère : le Calvados, les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine, la Loire, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, le Morbihan, la Seine-Maritime, le Var et la Vendée. Certains sont voisins du Finistère. D'autres abritent un pôle urbain principal d'une taille proche de celle de Brest. D'autres, enfin, affichent des traits communs avec le tissu économique finistérien.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Michel Guillemet

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Attractivité des métropoles et emploi cadre / Apec. - Dans : *Les études de l'emploi cadre* ; n°2014-39 ; (2014, mai). - 16 p.
- L'attractivité économique des territoires : attirer des emplois, mais pas seulement. / Catherine Sourd ; Insee Midi-Pyrénées. - Dans : *Insee première* ; n°1416 (2012, oct.). - 4 p.
- Tableau de bord de l'attractivité de la France (édition 2012). / Centre d'analyse stratégique (CAS). - (2012, sept.). - 74 p.
- L'attractivité économique de la Bretagne / Irène Houssais ; Insee Bretagne. Dans : *Dossier d'Octant* ; n°48 (2006). - 45 p.

